L'éducation inclusive au Burkina Faso: la formation des enseignants

Introduction  
L'accès et le maintien à l'école demeurent problématiques pour les enfants handicapés (EH) du Burkina Faso, pays encore sous-scolarisé (56% de taux de scolarisation en 2005). L'éducation spécialisée y est peu développée et l'éducation inclusive (EI) comme système d'éducation où tous les enfants ayant des besoins spéciaux reçoivent leur éducation à l'école dans des classes ordinaires est une expérience nouvelle.

La formation des maîtres devient donc un des premiers enjeux de succès du projet pilote Promotion de l'éducation inclusive des enfants présentant des handicaps au Burkina Faso qu'Handicap International (HI) met en œuvre dans les 36 écoles du département de Tanghin-Dassouri (TD) dont les effectifs d'EH sont passés de 54 en octobre 2003 à 228 en décembre 2005.

En partenariat avec le Service de Promotion de l'Education Intégratrice (SPEI) du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, le projet EI tente de répondre aux besoins primordiaux en formation du personnel enseignant.

En 2004, les 165 instituteurs de la circonscription de TD et 49 inspecteurs et conseillers pédagogiques de la province du Kadiogo ont suivi 5 sessions d'initiation au concept et aux pratiques de l'EI.



Ainsi, les thèmes du handicap, de l'EI, des stratégies pédagogiques propices à l'école inclusive, etc., ont été développés. Ce type de formation généraliste a été reconduit pour les 60 enseignants nouvellement affectés dans le département. Par ailleurs, 29 animateurs d'alphabétisation en langue nationale moore de 75 EH entre 13 et 16 ans ont également été sensibilisés à l'EI.

L'action a été aussi menée en amont, c'est-à-dire dans les écoles de formation initiale : 2 717 élèves enseignants et 188 encadreurs pédagogiques stagiaires ont été touchés.

Une autre série de formations dites spécifiques a également été organisée pour répondre à des besoins immédiats d'enseignants. Ainsi, parce que 18,5 % des EH scolarisés à TD présentent des problèmes de langage et de bégaiement, les instituteurs ont bénéficié de séances de sensibilisation sur ce thème.



A la rentrée 2005, dans la perspective de l'ouverture de 3 Classes d'Intégration Scolaire (CLIS) pour 32 enfants sourds, 31 enseignants ont été initiés à la Langue des Signes. Les 3 titulaires des CLIS ont ensuite reçu, sur 6 semaines, une formation pratique.

Enfin 88 enseignants ayant des EH moteurs, malades, ou présentant des troubles du langage ont bénéficié d'une formation avec une formatrice de l'IUFM de Lyon.

**La réceptivité des formés**  
Il est agréable de constater, chez la quasi totalité des personnes formées, un réel passage d'un état d'incrédulité à un état de satisfaction. « On a beaucoup appris », « Mais il faut étendre ça à tel ou tel autre groupe », lance-t-on souvent. La notion toute nouvelle de l'EI, les potentialités des EH, des stratégies pédagogiques peu connues (enseignement coopératif, différencié, en partenariat), etc. suscitent toujours l'enthousiasme des bénéficiaires des formations qui s'impliquent fortement dans les échanges et invitent à la multiplication de telles formations.

**Les forces du programme de formation**  
Cet enthousiasme tient, d'une part, aux contenus des formations qui répondent à des préoccupations liées à la pratique quotidienne de la classe et, d'autre part, aux travaux pratiques sur des cas réels dans les écoles. Les enseignants sentent qu'ils apportent des solutions à des faits concrets, ce qui suscite et entretient leur intérêt.

**Les difficultés et les insuffisances**  
Cependant, pour assurer les formations utiles à l'essor de l'EI, les ressources sont largement insuffisantes. Le SPEI ne dispose encore que de peu de ressources financières et matérielles. A l'exception de quelques opportunités, ses activités sont principalement celles qui sont mises en œuvre dans le cadre du projet HI. De plus, les professionnels de l'EI ou de la réadaptation sont en nombre très limité.

**Les leçons tirées de l'expérience**  
Un élargissement du champ d'intervention du projet impliquerait nécessairement un travail de multiplication des ressources humaines compétentes, notamment pour la formation des enseignants, et d'approfondissement des connaissances en matière d'intégration scolaire. De plus, les sessions de formations généralistes qui présentent seulement des notions sur le handicap, sur quelques principes de l'EI et sur certaines démarches pédagogiques facilitant globalement l'inclusion scolaire des EH ne sauraient suffire à la prise en charge efficace des EH. Des formations spécifiques plus pointues, plus ciblées sur les difficultés rencontrées et des pratiques pédagogiques adaptées aux réalités du milieu apporteraient le complément nécessaire.

**Les perspectives**  
Les perspectives les plus significatives concernent le renforcement des compétences des agents du Service de la Promotion de l'Education Inclusive du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Burkina Faso, de façon à les rendre plus aptes à former les encadreurs pédagogiques qui démultiplieront la connaissance et la pratique du concept auprès des enseignants. Ensuite, il s'agira de promouvoir la recherche dans le domaine afin que des stratégies pédagogiques porteuses d'avenir pour le pays soient dégagées.

**Conclusion**  
Au-delà de la formation des enseignants, l'éveil de la conscience sociétale par rapport au handicap et au droit des enfants handicapés à l'éducation reste une priorité dans un programme de promotion de l'EI. Mais seule une démarche globale, où tous les acteurs sociaux concernés s'impliquent effectivement, peut contribuer à l'instauration d'une école et d'une société véritablement inclusives pour tous au Burkina Faso.

**Noëlie Gansoré  
Chef de Projet Education Inclusive/ Project Manager for Inclusive Education  
Handicap International - Burkina Faso  
BP 541 Ouagadougou  
Tel : (00 226) 50 38 15 15  
Email** [**hibfeduc@cenatrin.bf**](mailto:hibfeduc@cenatrin.bf)